

Chargé.e de projets

(L'appellation interne réglementaire est régisseur)

Service des ressources matérielles
CC 26-01-01

Le **Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs** (CSS du Val-des-Cerfs) offre de l'enseignement à environ 19 000 élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes, répartis dans ses 52 établissements. Son centre administratif est situé à Granby, son budget annuel est de plus de 300 millions de dollars et il emploie plus de 3300 personnes.

Le CSS du Val-des-Cerfs est résolu à appuyer ses élèves dans leur poursuite de l'excellence scolaire en leur offrant une instruction de qualité. Il reconnaît le caractère unique des élèves tout en continuant à déployer des efforts ciblés pour fournir à ses apprenants un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire.

Poste : Chargé.e de projets (l'appellation interne réglementaire est régisseur)

Affectation : Service des ressources matérielles

Statut : Projet à temps plein d'une durée de 24 mois

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Nature du travail

Sous l'autorité de la direction du Service des ressources matérielles, l'emploi de chargé.e de projets consiste à participer à la planification et à la réalisation de divers projets de rénovation dans les bâtiments du CSS du Val-des-Cerfs. Les principales tâches et responsabilités concernent la gestion des activités en lien avec la réalisation de travaux de construction, telles que l'analyse des besoins, la supervision des plans et devis, le suivi du budget, la gestion des appels d'offres et le suivi des contrats.

Quelques attributions caractéristiques

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes :

- Produire des documents techniques relatifs à la réalisation de projets de construction, d'aménagement et de rénovation ;
- Superviser l'élaboration des plans et devis et des estimations budgétaires en lien avec des projets de construction et de rénovation de grande envergure, soit au niveau financier ou au niveau de la complexité d'exécution ;
- Collaborer à l'élaboration des appels d'offres ;
- Effectuer les demandes de permis et/ou dépôt au CCU en collaboration avec l'architecte au dossier ;
- Participer à la sélection des professionnels et fournisseurs chargés de la réalisation des travaux de construction et de rénovation ;
- Collaborer à la rédaction, à la négociation et au suivi de contrats de service ;
- Analyser, commenter et recommander les demandes de changement, demandes de paiements, suivi des travaux et déficiences de fin de projet des travaux qui lui sont attribués ;
- Superviser, sur demande, la réalisation des travaux et en effectuer le suivi budgétaire ;
- Assumer les responsabilités qui lui sont confiées en matière de protection des biens meubles et immeubles ;
- Assumer les responsabilités qui lui sont confiées en matière de gestion de l'énergie ;
- S'assurer du respect de la réglementation applicable à son milieu ;
- Participer à l'élaboration de règles et de procédures relatives aux projets ;
- Conseiller les directions d'établissement et apporter un support aux professionnels sur des questions d'ordre administratives, pédagogiques et techniques ;
- Collaborer, sur demande, à la production d'outils de gestion des ressources matérielles adaptés aux besoins des établissements et des autres unités administratives ;
- Assumer, lorsque requis, la transmission de toute information pertinente afin d'apporter un support aux gestionnaires du Centre de services scolaire ;
- Vérifier la qualité du travail effectué par le personnel sous sa responsabilité et effectuer le contrôle de qualité des processus ;

- Participer à la mise à jour du plan directeur des immeubles et de la réalisation des activités liées à l'évaluation périodique du parc immobilier ;
- Accompagner dans leur développement les contremaîtres et chargés de projets externes ;
- S'assurer de connaître et de faire appliquer les politiques de la LCOP, du Conseil du Trésor, du MEES.

Qualifications requises

- Être titulaire d'un baccalauréat en ingénierie (civil, structure, électricité, mécanique du bâtiment), ou en architecture, ou être titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans le domaine, et/ou avoir cinq (5) années d'expérience pertinente.

(Être membre d'un ordre professionnel ou d'une association professionnelle ou de technologies est un avantage, mais pas une condition essentielle.)

Autres exigences et aptitudes

- La connaissance des différents règlements et lois régissant les édifices publics et les travaux de construction serait un atout ;
- Bonne capacité d'adaptation, bonne gestion du stress et autonomie ;
- Bon sens de l'organisation et de la planification, dynamisme, jugement sûr, esprit d'analyse, esprit d'équipe ;
- Bonne expérience des chantiers de construction ;
- Excellentes habiletés pour la communication et les relations interpersonnelles ;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide ;
- Les personnes retenues pourraient être appelées à travailler sur un horaire variable.

Conditions d'emploi

- Les conditions d'emploi sont celles prévues au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal ;
- La classification est régisseur d'entretien spécialisé classe 4 ;
 - **Le traitement s'établit entre 74 477 \$ et 99 300 \$;**
- 35 jours de vacances annuelles après 6 années de service continu dans le réseau scolaire ;
- 18 jours fériés, incluant 10 jours de congé pendant la période des fêtes, 2 jours de congé mobiles et 2 jours de congé pour affaires personnelles ;
- Régime d'assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées, etc.
- Programme d'aide aux employés ;
- Service de télémédecine.

Procédure en vigueur pour combler le poste

Toute personne intéressée par ce poste et possédant les qualifications requises doit, **au plus tard le 30 janvier 2026 à 16 h**, faire parvenir son curriculum vitae via notre site au cssvdc.gouv.qc.ca/emplois, où elle sera redirigée automatiquement sur le site de Jobillico¹.

Les entrevues se tiendront le 3 février 2026. Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Toutefois nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Dans le cadre de son programme d'accès à l'égalité en emploi, le CSS du Val-des-Cerfs invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres de minorités visibles et ethniques à présenter leur candidature. Aussi, nous invitons toutes les personnes handicapées ayant besoin d'adaptation afin de venir nous rencontrer en entrevue, à nous le spécifier.

Le CSS du Val-des-Cerfs est soumis à l'application de la *Loi sur la laïcité de l'État* adoptée en date du 16 juin 2019.

Remis à Granby, ce 16^e jour du mois de janvier 2026.

¹ Afin de postuler en ligne sur Jobillico, veuillez utiliser le navigateur internet Google Chrome ou Firefox.